

**Chartres, le 5 février 2014,**

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,  
Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,  
Madame la Ministre déléguée chargée de la réussite éducative,

Nous vous informons que la formation des maîtres en Eure-et-Loir, au moment même où elle devrait prendre son essor, s'apprête à connaître une situation qui ne pourra qu'engendrer sa détérioration.

Il est question de nous faire déménager des actuels locaux où tous les enseignants d'Eure-et-Loir ont été formés jusqu'à présent pour nous envoyer dans un site inadapté ; privé de gymnase et de salles spécialisées en arts visuels, en musique et en sciences, avec un centre documentaire réduit, et éloigné des facilités de transport en commun qui sont actuellement celles de nos étudiants.

Il est question de faire cohabiter jusqu'à cinq structures (Polytech, faculté des sciences, formations CNAM, CAPA de droit... et ESPE) sur un même site, trop exigü, réduisant ainsi les conditions d'accueil et d'exercice de la formation des enseignants, une des priorités du Président de la République, à la portion congrue.

En effet, le Conseil Général d'Eure-et-Loir a décidé de priver l'ESPE de Chartres des locaux parfaitement adaptés que la formation des enseignants du premier degré occupe depuis 1840. Ce symbole de la République et de la formation des enseignants va être mis à mal par une assemblée départementale qui ne se soucie aucunement de la qualité des conditions de la formation que nous souhaitons tous pour nos futurs enseignants et leurs futurs élèves. Le projet de déménagement n'apporte aucune garantie sérieuse sur le maintien de ces conditions, se souciant davantage de l'aménagement futur des locaux que nous pourrions libérer que de l'aménagement de ceux que nous serions amenés à occuper.

Nous avons à cœur de mettre en œuvre la réforme de la formation aux conditions attendues au niveau national et non à celles édictées par des élus locaux qui ne doivent en rien infléchir la politique éducative de la Nation. Loin d'être attachés à de vieilles pierres par pur sentimentalisme, nous parlons ici des valeurs que représente la formation des enseignants qui seront eux-mêmes amenés à prendre en charge les enfants de la Nation sur plusieurs générations. S'ajoutent à ces considérations le malaise et l'inquiétude qu'un tel projet, dont la mise en œuvre s'est largement faite sans notre implication, provoque chez l'ensemble du personnel enseignant, biats et étudiant.

Nous vous invitons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à venir à Chartres afin que vous puissiez prendre la mesure d'une situation qui revêt aujourd'hui un caractère d'urgence aux yeux de la communauté scolaire de l'ESPE et vous prions d'agréer l'expression de notre haute considération.

Le personnel du centre de formation de Chartres ESPE Centre Val de Loire